

# 50<sup>e</sup> congrès de la FSHAN

organisé par la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie,

Saint-Lô du 14 au 17 octobre 2015

## « *Éduquer et instruire en Normandie* »

### ORIENTATIONS DE RECHERCHE ET BIBLIOGRAPHIE

*Préparées par un comité scientifique coordonné par Yves Marion*

*(Société d'archéologie et d'histoire de la Manche)*

Contact : marion.yves@orange.fr - Tél : 06 31 29 68 43

*Composé de*

*M<sup>mes</sup> Anne Boucker (Académie de Caen, IA-IPR histoire-géographie), Chantal Procureur (Société d'archéologie et d'histoire de la Manche), MM. Jean-Baptiste Auzel (directeur des Archives départementales de la Manche), Georges-Robert Bottin (président de la Société d'archéologie et d'histoire de la Manche), Pierre Dasi (Société d'archéologie et d'histoire de la Manche), Guy De Gand (Président de la section de Saint-Lô de la Société d'archéologie et d'histoire de la Manche), Daniel Jamelot (Société d'archéologie et d'histoire de la Manche), François Neveux (Président de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie) avec la collaboration de Rémi Rouault (Université de Caen, professeur émérite UCBN/UMR 6590, Espaces et Sociétés) et les conseils de mise en forme, de typographie et de composition de Janjac Leroy (Société d'archéologie et d'histoire de la Manche).*

oooooooo

## **Introduction – Généralités et histoire de l'éducation**

L'éducation a toujours existé tant elle est intimement liée aux rapports que les humains entretiennent entre eux. Éduquer et instruire sont de tous temps, de toutes les sociétés, de tous les milieux. De ce point de vue, c'est peu dire que la Normandie présente un tableau particulièrement complet. En rechercher les lignes force, en explorer les détails, en expliquer les cohérences, tels sont les objectifs visés au travers du thème retenu pour le 50<sup>e</sup> congrès de la FSHAN, à Saint-Lô (Manche), du 14 au 17 octobre 2015.

Éduquer, instruire, enseigner, dans l'usage de formes et désinences aussi diverses que variées, mais aussi, transmettre, apprendre voire élever, révèlent, à n'en point douter, toutes les évolutions, transformations et réflexions des sociétés au regard de leurs propres existences. Un examen lexicographique des termes usités joint à une analyse diachronique des définitions mettant en exergue les principaux traits sémantiques selon les époques de ces notions éminemment complexes, seraient révélateurs des idéologies dominantes à l'œuvre dans les processus et moyens exercés par les adultes sur les plus jeunes pour assurer cette pérennité. En découlerait naturellement une description des pédagogies conseillées pour favoriser la transmission de connaissances utiles et le développement d'habitudes, de conduites et de valeurs morales et sociales le permettant. Le sujet couvre donc un champ considérable non seulement dans le temps mais également dans l'espace. Il est clair qu'une analyse comparative des réponses proposées dans une région notoirement en avance quant à l'instruction, permettrait, par exemple, de mieux comprendre les politiques locales d'éducation et d'instruction. En outre, si les approches du sujet varient évidemment en fonction du temps et de l'espace, il en est certaines qui gagneront à être développées sur un plan plus large, de façon transversale, ainsi, par exemple, de la dimension religieuse, qu'il s'agisse du rôle de l'Église, de l'épiscopat et du clergé en général, ou bien de la dimension militaire en évoquant, par exemple, les

évolutions des modèles éducatifs dans les villes de cantonnement ou par l'expérience que rapportèrent les soldats engagés dans les campagnes napoléoniennes...

La note d'orientations de recherche insiste sur la variété et la diversité des situations mises en œuvre. C'est la raison pour laquelle le comité scientifique a souhaité privilégier la collégialité pour rédiger cette note d'orientations de manière à susciter des contributions censées couvrir l'ensemble des aspects et déclinaisons normandes. Pour chaque période ont été soulignées les grandes lignes et les caractéristiques essentielles qui ont plus particulièrement marqué la région normande en matière d'éducation et d'instruction. En outre, afin de faciliter les recherches et d'encourager les contributions, pour chacune des périodes, une orientation bibliographique spécifique est proposée ainsi que quelques pistes en forme d'exemples de communications possibles. Enfin, il est utile de rappeler que le XVII<sup>e</sup> congrès de la FSHAN, accueilli à Evreux du 2 au 7 septembre 1982, avait pour thème : « L'enseignement en Normandie ». Les actes de ce congrès ne furent pas publiés à l'exception de quelques exposés dans des revues diverses. Les auteurs avaient à leur disposition des « suggestions d'études » proposées par Marc Venard (2 p. ronéot.) et une note de synthèse rédigée par Jean-Claude Marquis (6 p. ronéot.)<sup>1</sup>.

### **Pistes :**

- Approche historico-lexicographique des termes en usage.
- Les grands pédagogues et l'influence de leurs courants en Normandie.
- Le rôle de l'Église et de l'épiscopat dans l'instruction en Normandie.
- La formation des maîtres : une préoccupation permanente en Normandie.
- L'instruction religieuse : catéchisme et catéchismes en Normandie.
- L'instruction militaire : le culturel dans les cités de garnison en Normandie ; les bataillons scolaires ; les associations de tir dans les institutions d'enseignement...

**Bibliographie :** (*Les références sont nombreuses. N'en seront ici mentionnées que quelques-unes, de portée générale, notamment des dictionnaires, renvoyant le lecteur aux bibliographies spécifiques jointes à chacune des périodes considérées.*)

- BLAIS, Marie-Claude, GAUCHET, Marcel, OTTAVI, Dominique, *Transmettre, apprendre*, Paris, Stock, 2014, 259 p.
- BUISSON, Ferdinand (dir.), *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, Paris Hachette, 1882-1887.
- BUISSON, Ferdinand, *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, Paris Hachette, 1911.
- CHÂTEAU, Jean, *Les grands pédagogues*, Paris, PUF, 6<sup>e</sup> éd., 1980, 375 p.
- FOUQUIE, Paul, *Dictionnaire de la langue pédagogique*, Paris, PUF, 1971, VIII-493 p.
- GAL, Roger, *Livre d'or de l'instituteur*, Paris, CRDP, coll. « Études et documents pédagogiques », 1965, 420 p.
- GIOLITTO, Pierre, *Histoire de l'enseignement primaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, T.1 : L'organisation pédagogique, Paris, Nathan, 1983, 287 p.
- GIOLITTO, Pierre, *Histoire de l'enseignement primaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, T.2 : Les méthodes d'enseignement, Paris, Nathan, 1983, 255 p.
- LAFON, Robert, *Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant*, Paris, PUF, 1963, 604 p.
- LALANDE, André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF, 1926-1983, 1332 p.
- LEAUD, Alexis, *L'école primaire en France*, 2 tomes, Paris, La cité française, 1934, 320 p.-315 p.
- MIALARET, Gaston, *Vocabulaire de l'éducation*, Paris, PUF, 1979, 457-VII p., bibliographie.
- MULLER, François, NORMAND, Romuald, *École : la grande transformation ? Les clés de la réussite*. Paris, ESF, 2013, 273 p.
- PALMERO, Jean, *Histoire des institutions et des doctrines pédagogiques par les textes*, Paris, Sudel, 1958, 448 p.

---

<sup>1</sup> Voir « Les 25 premiers congrès -1966-1990 - des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie », liste annotée des communications par Michel Nortier, précédée d'éléments de synthèse proposés par Philippe Manneville, *répertoire périodique de documentation normande*, 2<sup>e</sup> série, n° 3, publié par le Secrétariat permanent des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie et par la Société parisienne d'histoire et d'archéologie normandes, Limeil-Brévannes, 1995, 109 p.

PARIAS, Louis-Henri (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation*, Paris, Nouvelle librairie de France, 1981.

ROUCHE, Michel, Tome 1, « Des origines à la renaissance », 677 p.

LEBRUN, François, VENARD, Marc, QUENIART, Jean, Tome 2, « De Gutenberg aux Lumières », 670 p.

MAYEUR, Françoise, Tome 3, « De la Révolution à l'École républicaine », 683 p.

PROST, Antoine, Tome 4, « L'École et la Famille dans une société en mutation », 730 p.

PROST, Antoine, *L'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1968, 524 p.

VAN ZANTEN, Agnès, *Dictionnaire de l'éducation*, Paris, PUF, 2008, 705 p.

VETTIER, René, *L'école publique en France*, 2 tomes, Paris, éditions Rombaldi, 1951 à 1953.

*Dictionnaires de l'ancien français : Richelet (1680), Etienne (1549), Littré (1863), Nicot (1606), Furetière (1690), Guizot (1809) Godefroy (1881), De la Curne de Sainte-Palaye (1882), ...*

Yves Marion

## Des origines à la Renaissance (Moyen-Âge)

La documentation est rare sur l'instruction dans la future Normandie à l'époque romaine. Nous sommes cependant certains qu'il y existait un réseau d'écoles, en particulier dans les villes, capitales de cité. En témoignent indirectement les inscriptions trouvées dans les fouilles, notamment les inscriptions funéraires et surtout le célèbre marbre de Torigni, conservé à Saint-Lô.

La civilisation romaine n'aurait pu se répandre aussi vite en l'absence d'école. De même, dans les siècles du haut Moyen-Âge (VI<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle), il a subsisté un réseau d'écoles, qui sont toutes alors des écoles religieuses, installées principalement dans les villes épiscopales. Mais il faut bien reconnaître qu'elles ont laissé peu de traces écrites, si ce n'est dans les *Vitae* des saints, et surtout des saints évêques, et pas de traces archéologiques.

En tout cas, ces écoles ont été pour la plupart détruites par les Vikings. Il faut attendre le X<sup>e</sup> siècle et le principat de Richard I<sup>er</sup> pour voir réapparaître des écoles, surtout dans la ville de Rouen, où l'on constate la reprise d'une certaine vie littéraire. Mais c'est au XI<sup>e</sup> siècle que l'existence d'écoles cathédrales ou abbatiales est confirmée par la présence d'un maître des écoles (*Magister scholarum*). Certaines écoles bénéficient d'un grand rayonnement, qui dépasse largement la Normandie, surtout celle de l'abbaye du Bec, mais aussi celles de Bayeux et de Saint-Étienne de Caen. De nombreux clercs, formés dans ces écoles, deviennent évêques ou abbés en Normandie ou en Angleterre, après la conquête.

Au XII<sup>e</sup> siècle, apparaissent les premières écoles rurales, créées souvent par des abbayes. De telles écoles vont se multiplier au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, et plus encore aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Elles touchent désormais les laïcs, qui ont besoin d'être formés à la lecture en langue vulgaire et au calcul. Cette formation est particulièrement utile pour les marchands et les artisans. À cette époque, l'Église s'efforce de garder le contrôle de ces petites écoles, ce qui engendre des conflits (producteurs d'archives).

Ce réseau scolaire permet une promotion sociale pour de jeunes fils de paysans ou d'artisans, remarqués par leur curé et envoyés aux écoles. Les plus doués peuvent recevoir une bourse dans un collège de l'université de Paris. Désormais, c'est l'université qui forme les hauts cadres de l'Église (en droit canon et théologie) et de l'administration royale (en droit civil). Un bel exemple d'une telle promotion sociale est fourni par Nicole Oresme (v. 1320-1382). Les universités vont devenir tellement indispensables qu'en 1432, les autorités anglaises fondent une nouvelle université en terre normande, à Caen, concurrente de celle de Paris.

Bien entendu, il y a d'autres chemins de formation que cette voie intellectuelle. On peut mentionner l'apprentissage des armes, toujours indispensable pour les jeunes hommes de l'aristocratie. Dans les mêmes milieux, les femmes reçoivent une instruction littéraire leur permettant de lire des livres

d'heures et des romans de chevalerie. Les marchands et les artisans sont formés surtout par la voie de l'apprentissage chez un patron ou chez un autre marchand (parfois étranger). À la campagne, la transmission des connaissances (en matière d'agriculture et d'artisanat) se fait surtout au sein de la famille pour les garçons comme pour les filles. La règle est de se marier avec un conjoint de son milieu et de perpétuer le métier familial. Rares sont ceux qui dérogent à ce schéma, sinon grâce à une promotion par l'Église ou par le métier des armes (surtout pendant la guerre de Cent Ans).

### **Pistes :**

- Les écoles et l'enseignement (écoles urbaines, écoles cathédrales, écoles monastiques, écoles rurales).
- La nation normande de l'université de Paris.
- L'université de Caen (fondation, essor, rayonnement).
- Les traces de l'alphabétisation dans les campagnes (inscriptions, sceau).
- La formation des clercs (exemples normands).
- L'apprentissage dans les métiers urbains.
- Les apprentissages marchands.
- L'éducation militaire (exemples normands).
- L'éducation religieuse.
- L'usage du livre pour l'éducation.
- Les manuscrits normands, témoins de l'éducation des clercs.
- Les manuscrits témoins de l'éducation des laïcs (livre d'heures, livres en français).
- Livres de raison et éducation.

### **Bibliographie :**

- BEAUNE, Colette, *Éducation et cultures du début du XII<sup>e</sup> au milieu du XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1999.
- BEAUREPAIRE (de), Charles, « Recherches sur les établissements d'instruction publique et la population dans l'ancien diocèse de Rouen », *Mémoire de la Société des antiquaires de Normandie*, XXV, 1862, p. 273-386.
- DENIAUX, E., LORREN, C., BAUDUIN, P., JARRY, Th., *La Normandie avant les Normands*, Éditions Ouest-France, Coll. « Université », 2002.
- GAZEAU, Véronique, *Normannia monastica*, 2 vol., Caen, PUC, 2007.
- MANEUVRIER, Christophe, « Les enjeux autour de la nomination d'un maître d'école (1411-1412) », *Histoire & Sociétés Rurales*, 2009/1 - Vol. 31, p. 127-140.
- NEVEUX, François, *La Normandie des ducs aux rois*, Rennes, Ouest-France, 1998 (ch. XV, « La vie intellectuelle ») – *La Normandie royale*, 2005 – *La Normandie pendant la guerre de Cent Ans*, 2008.
- SPEAR, David, *The Personnel of the Norman Cathedrals during the Ducal Period (911-1204)*, Londres, University of London, Institute of Historical Research, 2006.
- TABBAGH, Vincent, *Gens d'Église, gens de pouvoir*, Dijon, 2006 (concerne en partie la Normandie).
- VERGER, Jacques, *Culture, enseignement et société aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUF, 1999.
- La place de la Normandie dans la diffusion des savoirs : du livre manuscrit à la bibliothèque virtuelle*, Actes du 40<sup>e</sup> congrès de la FSHAN (congrès d'Avranches), Rouen, 2006.

*François Neveux*

## **De Gutenberg aux Lumières**

Entre 1450, année de la victoire française de Formigny sur les Anglais, et 1789, la Normandie a connu une progression de l'alphabétisation. Les deux enquêtes de Maggiolo concernant la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle montrent une province très bien placée pour le pourcentage d'hommes et de femmes sachant signer leur acte de mariage. Comment expliquer cette situation? Quelles évolutions se rencontrent durant cette période?

### **Milieu du XV<sup>e</sup> siècle-début du XVI<sup>e</sup> siècle : le temps de l'humanisme**

Après la guerre de Cent Ans, alors que se reconstruit la province, des fondations d'écoles de paroisse ont lieu comme à l'époque précédente. Toutefois des éléments nouveaux apparaissent : la Normandie

s'ouvre au monde avec le développement d'un grand commerce maritime à partir de Rouen, de Dieppe, d'Honfleur, de Granville ; elle s'ouvre aussi aux idées humanistes. Ces dernières se diffusent au moyen de livres imprimés à Rouen à partir de 1485 et leur enseignement se fait à l'université de Caen où les lettres latines, grecques, hébraïques s'étudient dans leurs textes authentiques. Une petite partie de la noblesse et de la bourgeoisie a compris l'importance de l'éducation des enfants et des adolescents et reprenant à son compte la formule d'Erasme, « on ne naît pas homme, on le devient », les confie non plus à des précepteurs mais à des religieux dans le cadre de nouveaux collèges. Le collège de Coutances est fondé en 1499, celui d'Avranches en 1515.

## **XVI<sup>e</sup> siècle-fin du XVII<sup>e</sup> siècle : le temps de la conquête des âmes et des esprits**

Ces deux siècles sont marqués par la progression de la Réforme et par la contre-offensive de l'Église catholique où le livre comme support religieux et d'enseignement tient une place majeure. D'est en ouest de la province, des habitants qui ne se retrouvent plus dans la religion en place, qui recherchent la simplicité, le contact direct avec les Écritures, se convertissent. Dans la ville de Saint-Lô les calvinistes ont compris l'enjeu que représentent le livre et l'enseignement pour former les âmes et les esprits : en 1562, le premier livre qui y est imprimé est le Nouveau Testament écrit en français ; l'année suivante un collège protestant ouvre dans la ville.

Très rapidement la papauté organise la riposte. À la suite du Concile de Trente, les conciles et synodes provinciaux évoquent la nécessité de créer des écoles pour apprendre le catéchisme. La constitution d'un maillage ténu d'écoles doit beaucoup à la détermination de personnalités comme Charles-François Loménie de Brienne, évêque de Coutances de 1667 à 1720, comme Jacques-Nicolas Colbert, archevêque de Rouen de 1691 à 1707.

Durant la période des guerres de religion puis dans celle de l'apaisement qui suit, entre 1598 et 1685, de nombreux collèges catholiques sont fondés dans des villes comme le collège d'Eu par Henri de Guise en 1582 mais aussi dans les campagnes ainsi à Néhou, à Bérigny, à Sainte Marie du Mont dans le Cotentin. Les filles peuvent aussi avoir un enseignement plus complet chez les Ursulines à Caen, les Sœurs de la Providence à Rouen.

De grands éducateurs, grands intellectuels, l'un catholique, l'autre protestant se remarquent alors : Daniel Huet, sous-précepteur du Grand Dauphin, ami de Bossuet, futur évêque d'Avranches, et Pierre Bayle, philosophe, précepteur des enfants du pasteur réformé de Rouen, Jacques Basnage.

## **XVIII<sup>e</sup> siècle : le temps des collèges au siècle des Lumières**

C'est dans une province riche, mieux reliée au pouvoir central par les routes royales et le contrôle des intendants de Rouen et de Caen que deux tendances se remarquent : le renforcement du réseau des collèges et l'influence des idées philosophiques.

Forts de leurs succès dans d'autres parties du royaume des congrégations religieuses sont appelées par des élites locales, par des corps de villes pour s'occuper de la formation des futurs dirigeants. Les Jésuites s'installent à Rouen et à Caen, les Oratoriens à Dieppe, les Eudistes à Domfront, à Lisieux, à Valognes. Au même moment, des couvents de femmes dont l'une des missions est l'enseignement s'établissent dans de nombreuses villes : Charlotte Corday est pensionnaire à l'Abbaye aux Dames de Caen.

L'influence de la philosophie des Lumières peut se mesurer dans les travaux des académies de Caen, de Rouen, de Cherbourg, par le contenu des bibliothèques des notables mais surtout par la mise en place de cours publics, gratuits, ouverts à tous et dont les professeurs sont des laïcs. Ainsi à Rouen la première école de dessin du royaume est ouverte en 1741. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Madame du Coudray explique sa méthode d'accouchement soucieuse de protéger la mère et l'enfant à Caen, à Évreux et à Rouen.

Dans la Normandie de l'Ancien Régime où l'État n'intervient pas dans l'enseignement, les bons résultats des enquêtes Maggiolo s'expliquent par les efforts constants des particuliers, des autorités religieuses et laïques pour fonder et pérenniser dans les villes et dans les campagnes des établissements d'enseignement afin de former les âmes et les esprits. Plus peut être que les écoles de paroisse pour lesquelles la demande est constante et s'exprime dans les cahiers de doléances de 1789, ce sont les collèges qui prennent de l'ampleur du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il y a une prise de conscience de la nécessité de former de futurs adultes prêts à avoir des responsabilités.

### **Pistes :**

- L'université de Caen et l'humanisme.
- Les catalogues de livres scolaires imprimés à Rouen au XVI<sup>e</sup> siècle.
- Étude de quelques collèges de campagne au XVII<sup>e</sup> siècle.
- L'enseignement des jeunes filles chez les religieuses au XVIII<sup>e</sup> siècle
- La vie d'un élève des Jésuites, des Oratoriens, des Eudistes...
- Les démarches pédagogiques de Daniel Huet, Pierre Bayle, Loménie de Brienne, Jacques-Nicolas Colbert.
- Les académies de Caen, Rouen, Cherbourg.
- L'école de dessin de Rouen.

### **Bibliographie :**

- BOUÄRD (de), Michel, *Histoire de la Normandie*, Toulouse, Privat, 1970, 540 p.
- CHARTIER, Robert, COMPERE, Marie-Madeleine, JULIA, Daniel, *L'éducation en France du XVI<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1976.
- COMPEREC, Marie-Madeleine, JULIA, Daniel, *Les collèges français, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, t. 2, France de l'Ouest, Paris, INRP, 1988.
- FURET, François, OZOUF, Jacques, *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, 2 vol., Paris, ed.de Minuit, 1977.
- LEBRUN, François, VENARD, Marc, QUENIARD, Jean, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation*, vol. 2, 1470-1789, Paris, Perrin, coll. Tempus, 1981, 690 p.
- MARGOLIN, Jean-Claude, *Erasmus, précepteur de l'Europe*, Paris, Julliard, 1994, 421 p.
- QUELLIEN, Jean, TOULORGE, Dominique, *Histoire de l'Université de Caen, 1432-2012*, Presses Universitaires de Caen, 2012, 352 p.
- REULOS, Michel, *La Réforme et l'éducation, l'organisation, le fonctionnement et les programmes scolaires du collège protestant de Saint-Lô, 1563*, Toulouse, Privat, 1972.
- ROBILLARD DE BEAUREPAIRE, Charles, *Recherches sur l'instruction publique dans le diocèse de Rouen avant 1789*, Evreux, 1872, 3 vol.
- ROCHE, Daniel, *Le siècle des Lumières en province : Académies et académiciens provinciaux (1680-1789)*, Paris, EHESS, 1978, 2 vol.

*Chantal Procureur*

## **De la Révolution à la chute du Second Empire**

La réforme générale des structures de l'Ancien Régime désorganise petites écoles, collèges et universités existant sous l'Ancien Régime. Cependant, l'instruction est au cœur des débats des assemblées révolutionnaires – Condorcet présente en avril 1792, au Comité d'instruction publique, un projet d'organisation des écoles. La fermeture des établissements, au cours de l'année 1792-1793, est le reflet d'un abandon de la scolarisation institutionnelle alors qu'une expérience est tentée avec l'ouverture des Écoles centrales en 1795 (une par département, Avranches...).

Dès le retour de la liberté du culte, en 1795, des initiatives d'enseignement confessionnel réapparaissent plus ou moins tolérées (pensionnats, cours). Sous le Consulat, les municipalités

remettent en place l'enseignement secondaire (collèges municipaux de Coutances, Saint-Lô...). L'application du Concordat de 1801 permet une réimplantation généralisée des écoles alors que Napoléon I<sup>er</sup> réorganise l'enseignement secondaire et supérieur. Des lycées sont fondés en application de la loi de 1802 (Rouen, Évreux, Caen, Alençon, Cherbourg) et l'Université impériale détient désormais le monopole de la formation du corps enseignant (1806, 1808). À l'issue du Premier Empire, l'État a pris le contrôle de l'ensemble de l'enseignement, quel que soit son statut, et il a rétabli la scolarisation au niveau de 1789. Dans le même temps, les académies sont restaurées sous le titre d'Académies impériales, reprenant leurs travaux d'érudition.

Le retour des congrégations religieuses par tolérance des autorités permet la création d'écoles à destination des filles (Bon-Sauveur). Dans le même temps, l'ordonnance de 1816 impose aux communes de pourvoir à l'instruction de tous les enfants, même les plus pauvres. Le système de l'université se maintient, l'enseignement étant confié principalement aux ecclésiastiques (abbés Daniel, Lair...). Pourtant, les évêques créent des collèges diocésains – petits séminaires – pour assurer le recrutement du clergé (Mortain, Saint-Lô...), mettant en tension les différents établissements, municipaux, d'État et confessionnels. Sous la Restauration se développe un intérêt pour l'archéologie monumentale et l'histoire ancienne. Des initiatives individuelles (Arcisse de Caumont, Charles de Gerville...) permettent la diffusion de cette nouvelle érudition.

En 1832, la situation du département de la Manche est très honorable : pour 646 communes, 1 236 écoles (984 écoles communales, 352 écoles privées). La scolarisation est déjà massive, la loi Guizot (28 juin 1833) va renforcer ce phénomène avec l'obligation faite aux communes de se doter d'une école de garçons (même obligation en 1836 pour une école de filles). La formation des instituteurs doit être assurée par une école normale départementale (Saint-Lô, 1832) ; des cours normaux sont maintenus pour les institutrices, confiés, par délégation, à des congrégations religieuses. Sous la Monarchie de Juillet, une vague de création de sociétés d'érudition marque l'ensemble de la Normandie (1835, Société d'archéologie de la Manche...). Elles encouragent le partage de la recherche et de la connaissance entre adultes (communications, publications) : l'érudition apparaît comme un nouveau champ de formation individuelle.

La loi Falloux (15 mars 1850) reconnaît deux types d'écoles, publiques (fondées ou entretenues par les communes) et privées (fondées par des particuliers ou des associations bénéficiant de subventions publiques et détachées de l'université) ; les enseignants congréganistes ou laïques pouvant exercer dans l'un ou l'autre. L'impact de la loi fut net avec la densification du réseau des écoles. Dans le département de la Manche, leur nombre passe de 1 175 en 1850 à 2 312 en 1867 et le nombre d'élèves de 65 907 à 71 666. L'enseignement féminin continue sa progression, les filles représentent 43 % de l'effectif total des élèves en 1850 et 48 % en 1867. Mais, l'accès à l'enseignement reste payant pour la plupart, 43 % pouvant cependant bénéficier de la gratuité. Sous le Second Empire, le nombre des sociétés savantes s'accroît, se diversifiant quant à leurs centres d'intérêt (histoire, sciences naturelles, physique, mathématiques...).

### **Pistes :**

- Quelle instruction dans les communes durant la Révolution ?
- Le rôle des femmes dans la transmission des savoirs (fin XVIII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> siècle).
- La fondation de lycées.
- L'évolution des contenus des enseignements.
- Les formations spécialisées : religieux, militaires, professeurs, agricoles, marines...
- L'accueil des enfants des familles pauvres dans l'enseignement primaire avant les Lois Ferry.
- Les cours pour adultes.
- Les bibliothèques communales.
- La sociabilité des élites : leur érudition.

## **Bibliographie :**

LEBRUN, François, VENART Marc, QUENIART, Jean, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation*, coll. Tempus, vol. 3, Paris, Perrin.

MARIE-CARDINE, Wilfrid, *Histoire de l'enseignement dans la Manche de 1789 à 1808*, Saint-Lô, 1888, 2 vol.

PROCUREUR, Chantal, *L'enseignement dans le département de la Manche du début du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au triomphe de l'école de la République en 1914*, Saint-Lô, Archives départementales, 2003.

MARION, Yves, *Quand les enfants du peuple avaient leur école. L'exemple du département de la Manche*, Cherbourg, Isoète, 2011.

QUELLIEN, Jean, *Histoire du collège-lycée de Coutances de la Révolution à la Grande Guerre*, Coutances, éditions CGH, 2008.

Archives départementales de la Manche, BR 2876, *Règlement adopté par le conseil académique de la Manche pour les écoles publiques du département*, Saint-Lô, Elie fils, 1852.

*Jean-Baptiste Auzel, Georges Bottin*

## **De la Troisième République à la fin de la Quatrième République**

Le moment Ferry (souvent mythifié) correspond aux années fondatrices de la République. Des réformes durables sont adoptées aussi bien dans le primaire que dans le secondaire pour garantir l'égalité devant l'instruction et assurer la formation d'une main d'œuvre nationale. L'ampleur de ces réformes comme l'ensemble de la politique scolaire des Républicains ne peuvent se comprendre si l'on oublie que l'unité française était inachevée et que le régime républicain pouvait être emporté non seulement par l'ignorance mais aussi par les divisions religieuses.

L'œuvre de scolarisation des Républicains s'articule autour de trois piliers : ceux de la gratuité et de l'obligation ont été largement mis en place par les régimes précédents. Il serait intéressant de mesurer l'impact de ces lois nouvelles sur la Normandie (inflexion ou continuité). Le troisième pilier, celui de la laïcité, est nouveau mais il porte en lui les germes de nouvelles fractures que Ferry cherche justement à éviter : la réception de cette loi, l'existence de deux écoles dans nombre de villages ne sont-elles pas l'occasion de rivalités passionnelles ? D'autres fractures fragilisent l'édifice républicain : la persistance d'un enseignement secondaire élitiste ainsi que la coupure filles/garçons en constituent, à côté de l'enseignement universitaire, une manifestation caractéristique.

L'intégration des provinces dans la nation suppose un enseignement nationalisé. Pour autant, les contenus disciplinaires ne peuvent occulter l'amour de la « petite patrie » dont l'étude favorise la compréhension et l'intégration dans la « grande patrie ». Un regard sur les productions régionales (manuels scolaires, monographies, promenades, auteurs régionaux, patrimoine...) éclairera la spécificité de l'enseignement en Normandie.

Assurément, le mouvement de démocratisation voulu par les républicains est renforcé par 1914-1918 et le slogan de l'école unique est repris par Jean Zay en 1936. Cet entre-deux-guerres formalise les ruptures pédagogiques, entrevues au début du siècle, autour de l'Éducation Nouvelle ou de la « jeunesse au plein air ». Le plan Langevin-Wallon de 1947 en constitue la formulation la plus achevée et infléchit cette volonté de démocratiser l'éducation et l'instruction.



## Pistes :

### Les stratégies éducatives :

- Raconter et analyser la scolarisation : construction des écoles, mise en place des Écoles normales, monographies d'écoles, de pensionnats, de lycées, taux et durée de scolarisation, etc...
- Analyser l'offre de scolarisation, le rôle des municipalités, les réseaux d'écoles, le soutien des mécènes...
- Interroger les savoirs dispensés (spécificité régionale) ; s'appuyer aussi sur les témoignages oraux, sur les mémoires, les conférences pédagogiques, les discours institutionnels comme ceux de Léon Deries dans la Manche par exemple...

### L'enseignement privé confessionnel :

- Les institutions privées (quelle offre ? quelle importance numérique ?).
- Les tensions avec le public (recrutement, inventaires, loi Barangé...).
- Les politiques scolaires diocésaines (contenus disciplinaires, manifestations festives...).

### Éduquer autrement :

- L'enseignement agricole et maritime.
- L'Éducation Nouvelle – l'École des Roches.
- Éducation technique et les sections commerciales et industrielles.
- Les institutions spécialisées et l'éducation des handicapés (loi de 1909 – institut du Bon-Sauveur...).
- Éducation populaire.

### Guerre et écoles :

- La vie quotidienne (fermeture, absentéisme des élèves et des maîtres...).
- Les cultures scolaires de guerre (effort de guerre, contenus disciplinaires).
- L'école sous Vichy. Quelles spécificités ?

## Bibliographie :

### Ouvrages Généraux :

- ALBERTINI, Pierre, *L'École en France XIXe-XXe siècle, de la maternelle à l'université*, Hachette, coll. « carré histoire », 1992.
- AUDOUIN-ROUZEAU, Stéphane, *La guerre des enfants 1914-1918 – Essai d'histoire culturelle*. Paris, Armand Colin, 1993.
- CABANEL, Patrick, *Le tour de la nation par des enfants. Romans scolaires et espaces nationaux (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Belin, 2007.
- CHAPOULIE, Jean-Michel, *L'École d'État conquiert la France. Deux siècles de politique scolaire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, « coll. Histoire », 2010.
- CHANET, Jean-François, *L'École Républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, 1996.
- CHARLE, Christophe, VERGER, Jacques, *Histoire des universités*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je », 2007.
- DENIS, Daniel, KAHN, Pierre (dir), *L'école de la Troisième République en questions. Débats et controverses autour du « Dictionnaire de Pédagogie » de Ferdinand Buisson*, Berne, Peter Lang, 2006.
- MAYEUR, Françoise, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. De la Révolution à l'École républicaine, 1789-1930*, tome III, Paris, Perrin, 1981.
- OZOUF, Jacques, OZOUF, Mona, *La République des instituteurs*, Paris, Gallimard, Seuil, 1992.
- OZOUF, Mona, *Jules Ferry, La liberté et la tradition*, Paris, Gallimard, 2014.
- PROST, Antoine, *Histoire de l'enseignement en France 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1968.

### Sur la Normandie :

- BARNIER, Jean-Claude, « L'enseignement maritime en France et au Havre », *Recueil de l'Association des amis du Vieux Havre*, n°45, 1987.
- DERIES, Léon, *L'instituteur au pays normand*, Saint-Lô, Impr. Barbaroux, 1897.
- DESERT, Gabriel, « De quelques sources utiles pour une histoire de l'Enseignement primaire dans le cadre régional », *Actes du Colloque du Musée national de l'Éducation*, Mont-Saint-Aignan, 1977, pp. 57-61.
- « Alphabétisation et scolarisation dans le Grand-Ouest français au XIX<sup>e</sup> siècle », *The Making of Frenchmen, Historical*, Waterloo, Ontario, 1980, pp. 143-205.

- « Pour une relecture des lois Ferry. L'exemple de la Normandie », *Cahiers Audois d'Histoire de l'Éducation*, 1984, n° 8 b, pp. 43-55.
- « Les religieuses dans l'enseignement primaire : Normandie occidentale, XIX<sup>e</sup> siècle », [s.l], [s.n], 1995.
- DUVAL, Nathalie, *L'École des Roches*, Paris, Belin, 2009, 303 p.
- GONDOUIN, Marie-Noëlle, *L'émergence de l'enseignement technique en Basse-Normandie. Les écoles pratiques de Cherbourg 1905-1943*, Master 2, sous la direction de J. Arveiller et P. Kahn, université de Caen, 2008.
- L'Enseignement en Normandie*, 17<sup>e</sup> congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie, Evreux, 2-7 septembre 1982.
- MARECHAL, Delphine, *L'enseignement secondaire dans le Calvados, de la Libération au début des années 60*, Caen, Archives départementales du Calvados, 2003, 50 p.
- MARION, Yves, *Quand les enfants du peuple avaient leur école*, Isoète, 2012, 293 p.
- MARQUIS, Jean-Claude, *L'école primaire en Seine-Inférieure de 1814 à 1914*, Maromme, Fédération des œuvres laïques de Seine-Maritime, 1982.
- « Les débuts de l'enseignement agricole en Seine-Inférieure (XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle) », *Bulletin de la société d'émulation de Seine-Maritime*, 1988, p.36-56.
- MERLIER, Georges. « Les bataillons scolaires en Normandie », *Cahiers de l'enseignement n°1* (1973) et n°2 (1974).
- OZOUF, Jacques, « Les instituteurs de la Manche et leurs associations au début du XX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1966, pp.95-114.

Pierre Dasi

## **De l'avènement de la Cinquième République à nos jours dans une société en mutation**

Alors que, pendant l'entre-deux-guerres, éducation et instruction sont menées dans un cadre relativement stable, la demande sociale évolue peu et la pression démographique décroît. De la Libération jusqu'à aujourd'hui, le contexte de l'éducation et de l'enseignement change en plusieurs étapes. Dans le prolongement de l'action du Conseil National de la Résistance la jeunesse est présentée de manière différente dans le débat politique (création de la justice pour les enfants) et l'éducation devient une question de premier ordre (plan Langevin-Wallon), alors que la reconstruction puis l'urbanisation croissante amènent à envisager de manière différente la construction des établissements scolaires. Dès le début de la Cinquième République, la réforme Berthoin, mise en œuvre progressivement, induit des modifications nombreuses, allongement des scolarités par leur prolongement jusqu'à seize ans mais aussi par leur anticipation grâce à la création des écoles maternelles, développement de la mixité dans l'élémentaire puis le secondaire qui est unifié, transformation de l'enseignement professionnel, création de l'enseignement technologique... La création du collège pour tous en 1975 facilite le développement des formations professionnelles après la troisième. Dans les années 1980, l'objectif d'élargir l'accès au baccalauréat s'accompagne de la création du baccalauréat professionnel, alors que le niveau de sortie de formation des jeunes ne cesse de s'élever. En France, en 2013, ce sont au total 73,7 % des jeunes d'une classe d'âge qui obtiennent le baccalauréat.

La question centrale qui accompagne ces changements est celle de l'efficacité et de la justice du système éducatif. Dans un contexte de profonde transformation structurelle, la volonté de renouveau pédagogique, présente dans la politique de Jean Zay puis avec les classes nouvelles mises en place en lien avec le plan Langevin-Wallon, ne semble pas donner les résultats attendus. Ainsi, alors même qu'une réforme vient de créer les Collèges d'Enseignement Secondaire et donc repousser pour tous les élèves le palier d'orientation en fin de 3<sup>ème</sup>, dans un discours prononcé à l'Assemblée Nationale le 19 mai 1965 le premier ministre Georges Pompidou déclare : « la conception dite « du tronc commun », [aurait] en fait consist[é] à primariser le premier cycle, sans avantage pour personne, et

avec des inconvénients graves pour les meilleurs. »<sup>2</sup> Les termes du débat qui agite le système éducatif français dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle sont ainsi clairement posés : un système qui se préoccupe d'abord de faire émerger des élites ou un système qui se donne comme objectif de faire réussir tous les élèves ? Cette dernière position l'a clairement emporté dans les réformes structurelles mais on peut constater avec Antoine Prost que : « Si d'ambitieuses réformes de structure ont abouti, celles qui concernent les façons d'enseigner, la pédagogie, ont échoué. »<sup>3</sup>

Avec l'alternance à Gauche en 1981, la création des Zones d'Éducation Prioritaire instaure un principe d'équité qui rompt pour la première fois avec la tradition d'affectation égalitaire des moyens – rupture majeure qui ne sera plus remise en cause. La volonté de réforme apparaît ainsi se territorialiser<sup>4</sup>. Il en va de même de la rénovation du collège unique, qui insiste sur l'introduction des arts, des sports et de la technologie mais surtout sur la capacité de chaque établissement, à travers son projet spécifique, à mener sa propre réforme.

L'idée d'un tronc commun correspondant à la scolarité obligatoire aboutit enfin à l'insertion dans la loi Fillon pour l'orientation et l'avenir de l'École (2005) d'un socle commun de connaissances et de compétences qui doit être validé par tous les élèves, principe réaffirmé en 2013 (neuf candidats au sur dix obtiennent le diplôme national du brevet en 2013). C'est aussi l'idée d'une obligation de résultats qui est ainsi confirmée.

Le ministère Savary est surtout marqué par la résurrection de la querelle scolaire. Le projet de grand service public de l'éducation soulève un important mouvement d'opposition est donc abandonné et la coexistence des « deux écoles », entérinée. Sur le territoire bas-normand, l'enseignement privé, essentiellement catholique, regroupe aujourd'hui environ 20 % des élèves scolarisés mais ce taux n'est que de 12 % en Haute-Normandie.

Enfin, les évolutions de l'organisation du système éducatif ne sont pas non plus sans conséquences sur la formation des maîtres, qui va, elle aussi, dans le sens d'une homogénéisation, avec pour objectif une élévation des qualifications et une plus grande professionnalisation.

L'ensemble de ces évolutions participe donc d'un triple mouvement de démocratisation, de massification et de territorialisation. Les objectifs successifs de ces politiques nationales sont bien évidemment recherchés en Normandie, sans pour autant être forcément tous atteints dans les proportions souhaitées. Par exemple, au milieu des années 1980, l'échec scolaire aussi bien à l'école primaire qu'au collège est particulièrement marqué dans la région, le recours à l'enseignement professionnel en établissement scolaire ou en centre de formation des apprentis est plus marqué, les sorties précoces sans diplôme sont plus nombreuses qu'ailleurs, ou les jeunes préfèrent plus fortement poursuivre leurs études dans une autre région que la leur. Autant de constats qui invitent à s'interroger sur les spécificités en matière d'éducation et d'enseignement entre la Normandie et les autres régions et à l'intérieur même des cinq départements (ainsi que le montrent les résultats au Brevet des collèges, par exemple). La voie professionnelle peut ainsi être une voie d'excellence avec, en Basse-Normandie, des résultats au baccalauréat bien supérieurs à la moyenne nationale.

En quoi les reconstructions d'infrastructures nécessaires après la Seconde Guerre Mondiale et le Débarquement ont-ils modifié les pratiques d'enseignement et de scolarisation (création de cités scolaires) ? La création des Collèges d'enseignement secondaire (C.E.S.) a également engendré un très important mouvement de construction ou de rénovation. On assiste aussi, dans de nombreux cas, à la translation des anciens lycées vers des constructions neuves situées plus en périphérie. Les bâtiments laissés vides sont parfois repris par un collège. La carte scolaire s'en trouve profondément remaniée.

Comment l'Éducation nationale s'est-elle adaptée au caractère rural de certains espaces ? On constate par exemple l'impact de la ruralité sur le réseau des établissements avec le maintien de petites

---

<sup>2</sup> Antoine PROST, *Du changement dans l'école. Les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, Paris, Seuil, coll. l'Univers Historique, 2013, p. 93.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 307.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 197.

structures et des collèges qui comptent, parfois, moins de 100 élèves. La Normandie scolarise ainsi en 2013 plus de 333 000 élèves dans le premier degré et plus de 284 000 élèves dans le second degré (collèges et lycées) ; elle représente environ 5 % de l'ensemble national. Mais la carte scolaire présente des disparités entre les deux régions normandes : plus peuplée de 400 000 habitants environ, la Haute-Normandie compte 201 collèges et une centaine de lycées; moins peuplée, la Basse-Normandie compte pourtant un nombre de collèges quasi-identique (199) et 65 lycées. Quel impact cette géographie scolaire peut-elle avoir sur l'orientation et les résultats des élèves ?

En quoi la régionalisation a-t-elle contribué à modifier les cartes des formations ? Comment les acteurs économiques ont-ils accompagné l'évolution de la demande économique et sociale de formation et d'éducation (diffusion de l'apprentissage par les Centres de formation d'apprentis (CFA) et de l'alternance par les Maisons Familiales Rurales) ? Comment les parents s'adaptent-ils aux nouvelles formations quand ils ne les sollicitent pas ?

Autant de questions parmi d'autres qui n'épuisent pas les questionnements. On pourrait aussi s'intéresser à l'éducation surveillée de Tatiou, aux centres d'éducation fermés ou à l'éducation populaire, au développement des patronages et des amicales laïques, aux universités populaires d'ATD Quart Monde ou, plus récemment, à celle de Michel Onfray.

### **Pistes**

- 1968 : une rupture pour le système éducatif français?
- La révolution de la mixité scolaire : modalités, rythmes, contestations, conséquences...
- L'évolution des contenus des enseignements.
- L'évolution du corps enseignant, du recrutement et de la formation des maîtres.
- La carte et le bâti scolaires.
- L'éducation prioritaire.
- La querelle scolaire au XX<sup>e</sup> siècle.
- La recherche et les mouvements pédagogiques.
- Le syndicalisme enseignant.
- Le collège au XX<sup>e</sup> siècle.
- Le lycée au XX<sup>e</sup> siècle.
- L'enseignement professionnel.

### **Autres pistes**

- Reproductions et transformations sociales (apprentissage, Maisons Familiales Rurales et développement de l'enseignement professionnel).
- Ruralité et infrastructures scolaires.
- Ruralité et études secondaires.
- Mobilités spatiales pour la formation et mobilités sociales intergénérationnelles.
- Contextes socio-économiques locaux et politiques nationales d'éducation.
- Notables ou leaders d'opinion et créations d'établissements secondaires (cf. Collège Isigny-le-Buat/ Lycée Claude-Lehec Saint-Hilaire-du-Harcouët).
- Formations supérieures et hiérarchie urbaine.
- Périurbanisation et scolarisation.

### **Bibliographie :**

#### *Ouvrages généraux :*

- PROST, Antoine, *Du changement dans l'école. Les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, Paris, Seuil, coll. L'Univers historique, 2013
- PROST, Antoine, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation*, t. IV, *depuis 1930*, Paris, 1981, réédition poche coll. Tempus, 2004
- PROST, Antoine, *Éducation, société et politique. Une histoire de l'enseignement en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 1992.

*Approches thématiques :*

- AUBERT, Véronique, BERGOUNIOUX, Alain, MARTIN, Jean-Paul, MOURIAUX, René, *La Forteresse enseignante : la Fédération de l'Éducation Nationale*, Paris, Fayard, 1985.
- BESSE, Laurent, PROST, Antoine, *Réformer l'école. L'apport de l'Éducation nouvelle (1930-1970)*, Grenoble, PUG, 2012
- GAUTIER, Roger-François, LE GOUVELLO, Margaux, *L'instauration d'un « socle commun de connaissances et de compétences » en fin de scolarité obligatoire en France en 2005-2006 : « Politisation » du champ curriculaire et renouvellement des savoirs mobilisés*, Knowledge and Policy in Education and Health sectors, juillet 2009, confunded by the European Commission, publication en ligne, <http://knowandpol.eu/IMG/pdf/o21.franceeducation.fr.pdf> (consulté le 9 août 2014).
- GUTTIEREZ, Laurent, KOUNELIS, Catherine (dir.), *Paul Langevin et la réforme de l'enseignement*, Grenoble, PUG, 2010
- ROBERT, André D., *L'école en France de 1945 à nos jours*, Grenoble, PUG, 2010.
- ROBERT, André D., TERRAL, Hervé, *Les IUFM et la formation des enseignants aujourd'hui*, Paris, PUF, 2010.
- SOLAUX, Georges, « Les décisions de politique éducative : le cas du baccalauréat professionnel », in Bernard Charlot, Jacky Beillerot (éd.), *La construction des politiques d'éducation et de formation*, Paris, PUF, 1995.

*Approches géographiques :*

- Association pour l'atlas de Normandie, Institut de géographie, *Atlas de Normandie*, impr. de la préfecture, Caen, 1970
- UA CNRS 915, INSEE, *Atlas social de Basse-Normandie*, fascicule 1, Centre de publications de l'Université de Caen, 1987
- UA CNRS 915, INSEE, *Atlas social de Basse-Normandie*, fascicule 2, Centre de publications de l'Université de Caen, 1988
- UA CNRS 915, INSEE, *Atlas social de Basse-Normandie*, fascicule 3, Centre de publications de l'Université de Caen, 1990
- UA CNRS 915, INSEE, *Atlas social de Basse-Normandie*, fascicule 4, Centre de publications de l'Université de Caen, 1994
- BOUDESSEUL, Gérard, CARO, Patrice, GRELET, Yvette, VIVENT, Céline, *Atlas académique des risques sociaux d'échec scolaire, l'exemple du décrochage*, Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CÉREQ), Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2014, 136 p. <http://www.cereq.fr/index.php/articles/Atlas/Decrochage-scolaire>
- CARO, Patrice, ROUAULT, Rémi, *Atlas des fractures scolaires en France. Une école à plusieurs vitesses*, Coll. Atlas/Monde, Autrement, 2010, 79 p.
- FREMONT, Armand, HERIN, Robert, JOLY, Jacques, *Atlas de la France Universitaire*, Montpellier, Reclus, Paris, La Documentation française, 1992, 270 p.
- FREMONT, Armand, HERIN, Robert, *Atlas de France*, volume 4, formation et recherche, Montpellier, Reclus, Paris, La Documentation française, 2006.
- HERIN, Robert, ROUAULT, Rémi, VESCHAMBRE, Vincent, *Atlas de la France scolaire, de la maternelle au lycée*, Montpellier, Reclus, Paris, La Documentation française, 1994, 270 p.
- MARGETIC, Christine, BERMOND, Michaël, JOUSSEAUME, Valérie, MARIE, Maxime, *Atlas des campagnes de l'Ouest*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, mai 2014, 298 p.

*Anne Boucker, Rémi Rouault*

**50<sup>e</sup> Congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie**

*Saint-Lô – 14 au 17 octobre 2015*

**EDUQUER ET INSTRUIRE EN NORMANDIE**

**PROPOSITION DE COMMUNICATION**

**À retourner avant le 30 mars 2015** (délai de rigueur)

à la secrétaire générale de la Fédération, M<sup>lle</sup> Chantal CARPENTIER

4 rue Conti 76600 Le Havre

[fshan@laposte.net](mailto:fshan@laposte.net)

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Société savante ou organisme :

propose de présenter une communication sur le thème suivant :

Les propositions de communication seront examinées au printemps 2015 (pour une réponse en avril-mai) par le comité scientifique du congrès qui retiendra en priorité les travaux les plus innovants par leur problématique ou leurs sources et ceux qui s'inscrivent le mieux dans le thème tel qu'il est défini par les orientations de recherche indiquées dans la circulaire d'annonce. La durée des communications ne saurait excéder **vingt minutes**. Le comité scientifique pourra donc être amené à refuser des propositions dont le sujet, quel qu'en soit l'intérêt ou l'originalité, ne lui semblerait pas pouvoir être présenté dans le temps imparti. Un **vidéoprojecteur** sera à la disposition des orateurs. Les auteurs dont la proposition de communication sera retenue s'engagent à la présenter aux jour et heure qui leur seront fixés par l'organisation du congrès. Ils demeurent propriétaires de leur texte, mais ils réservent, à titre gracieux, la priorité de sa publication aux actes du congrès. Ils recevront lors du congrès les consignes de présentation de leur texte écrit dont la longueur sera de l'ordre de 25 000 à 35 000 caractères.

**RÉSUMÉ** (20 lignes maximum) : À envoyer aussi par courriel, en pièce jointe, au secrétaire général de la Fédération.

**SOURCES UTILISÉES :**